

FICHE TECHNIQUE

VM FIRE BARRIER PLUS

Construire en sécurité
incendie, sans compromis

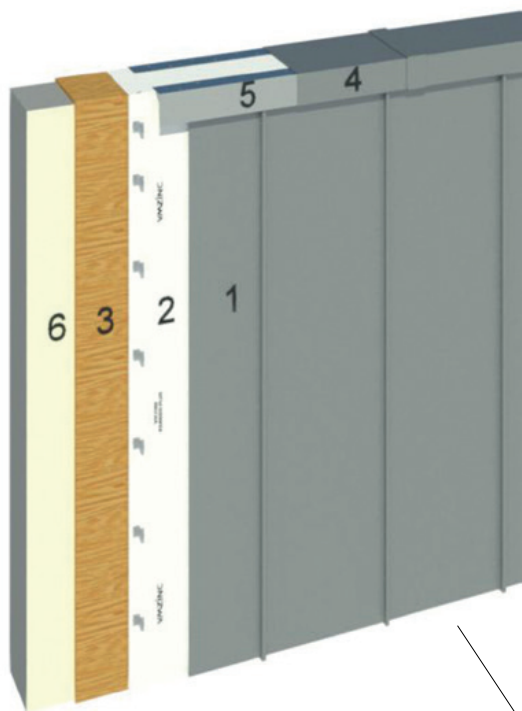
A installer avec VMZINC

VMZINC

VMZINC

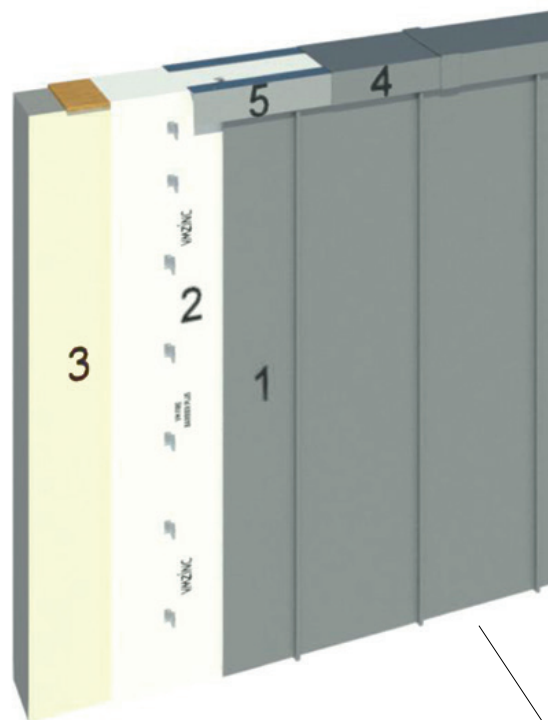
VM FIRE BARRIER PLUS

Façade non ventilée avec OSB ou contreplaqué



- 1 Joint debout façade VMZINC®
- 2 **Membrane VM FIRE BARRIER PLUS**
- 3 Isolation OSB ou contreplaqué
- 4 Couvre-mûr en ZINC PLUS
- 5 Pattes de support en ZINC PLUS, continue
- 6 Isolation PIR/PUR

Façade non ventilée avec isolation PIR/PUR



- 1 Joint debout façade VMZINC®
- 2 **Membrane VM FIRE BARRIER PLUS**
- 3 Isolation PIR/PUR
- 4 Couvre-mûr en ZINC PLUS
- 5 Pattes de support en ZINC PLUS, continue

Introduction

VM FIRE BARRIER PLUS est une **membrane coupe-feu**, spécialement développée **pour les façades chaudes non ventilées** des bâtiments présentant un climat intérieur normal (faible à moyenne humidité).

Cette membrane associe **une haute performance en matière de sécurité incendie** à une **mise en œuvre simple** et s'utilise dans ces applications exclusivement en combinaison avec **ZINC PLUS**, dont la face intérieure est munie d'une couche de protection organique ($\geq 55 \mu\text{m}$) rendant toute ventilation superflue.

Directives importantes

- > Pour la fixation sur l'isolant, il est recommandé d'utiliser des **chevilles nylon** ou des **rondelles-parker en acier galvanisé**. Celles-ci facilitent la pose de la **membrane**. Après montage, les **têtes de cheville doivent être recouvertes avec le ruban VM FIRE BARRIER** correspondant.
- > Le revêtement de façade doit être posé **au plus tard 3 mois après** la mise en place de la membrane VM FIRE BARRIER PLUS.
- > **Pour une mise en œuvre sûre et durable**, il est essentiel de **suivre scrupuleusement les détails et méthodes d'installation décrits dans ce document**. Une pose correcte de la membrane garantit à la fois la résistance au feu et la durabilité de la composition de la façade.

VM FIRE BARRIER PLUS



*La membrane est toujours posée avec
le côté blanc vers l'extérieur (côté visible).

- > Classé A2-s1, d0.
- > Étanchéité à l'eau : Classe W1.
- > Convient pour bâtiments bas et de hauteur moyenne.
- > Constructions conformes à la réglementation belge et néerlandaise.
- > Mise en œuvre simple et rapide.
- > Protection coupe-feu fiable.

Classification des bâtiments selon leur hauteur

La hauteur d'un bâtiment détermine le niveau des mesures de sécurité incendie à prendre, avec des exigences plus strictes à mesure que la hauteur augmente. Tant aux Pays-Bas qu'en Belgique, les bâtiments sont classés en bâtiments bas, moyens et hauts, mais les hauteurs diffèrent. Les exigences applicables en matière de sécurité incendie sont déterminées en Belgique par l'Arrêté royal relatif aux normes de base en matière de prévention incendie (mai 2022). Aux Pays-Bas, elles sont définies dans le Besluit Bouwwerken Leefomgeving (BBL 2024).

Type de bâtiment	Belgique (A.R. mai 2022)	Pays-Bas (BBL 2024)*
Bâtiments bas	$h < 10$ m	$h < 13$ m
Bâtiments moyens	$10 \leq h \leq 25$ m	$13 \leq h \leq 70$ m
Bâtiments hauts	$h > 25$ m	$h > 70$ m

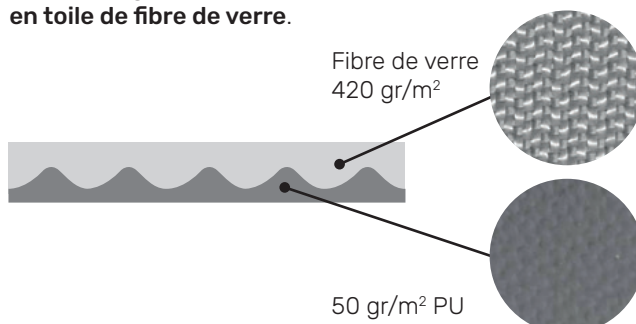
* Des exceptions et dérogations à ces hauteurs peuvent s'appliquer en fonction de l'usage ou de la destination du bâtiment.

Description

Épaisseur	0,5 mm $\pm$ 15 %
Format (largeur x longueur)	1,5 m x 25 m $\pm$ 2 %
Poids	17,6 kg/rouleau - 470 g/m ² $\pm$ 10 %
Surface	37,5 m ² /rouleau (environ 35 m ² largeur utile)
Conditionnement	20 rouleaux par palette

Caractéristiques

La membrane VM FIRE BARRIER PLUS est composée d'une **couche supérieure en revêtement PU ignifuge et hydrofuge**, appliquée sur une **armature interne en toile de fibre de verre**.



VM FIRE BARRIER PLUS

Caractéristiques techniques

Valeur (Sd)	0,115 m = ± 0.7 m
Étanchéité à l'eau	Avant et après vieillissement : Classe W1
Réaction au feu	A2-s1,d0
Résistance au déchirement par clou	Avant vieillissement : (565 ± 46) N Après vieillissement : (735 ± 58) N
Flexibilité à basse température	-5 °C

Conditions d'application

- > La membrane VM FIRE BARRIER PLUS doit être mise en œuvre à une température minimale de +5 °C et maximale de +40 °C.
- > Elle peut être appliquée sur un isolant PIR/PUR ou sur un support en bois non ventilé (contreplaqué ou OSB), conformément aux recommandations figurant dans notre brochure Guide d'installation VM FIRE BARRIER PLUS.

La fixation de la membrane VM FIRE BARRIER PLUS sur le support s'effectue de l'une des manières suivantes :

- > **Sur isolant PIR :**
Fixation à l'aide de vis métalliques, rondelles-parker ou chevilles d'isolation en nylon. Dans la partie centrale de la bande (à 75 cm du bord), prévoir une fixation tous les 50 cm.
- > **Sur OSB ou contreplaqué :**
Fixation mécanique au moyen d'agrafes en acier inoxydable.

Accessoires

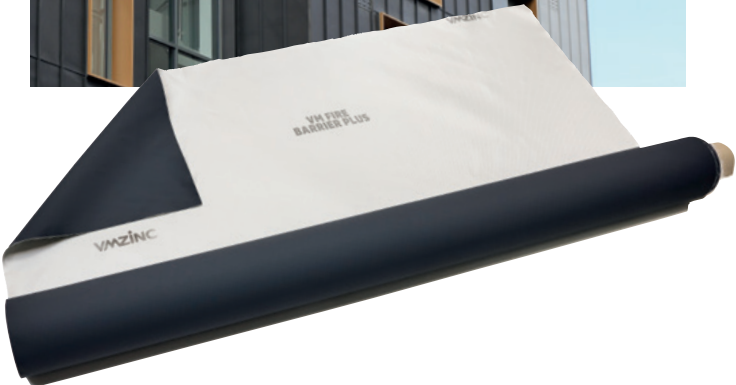
	220031036	VM FIRE BARRIER PLUS
	220031147	VM FIRE BARRIER PLUS TAPE
	6559	Rondelles parker galvanisées 70 mm

VM FIRE BARRIER PLUS TAPE:

VM FIRE BARRIER PLUS TAPE est un **ruban aluminium ignifuge**, renforcé de **fibres de verre**, qui grâce à son **fort pouvoir adhésif** assure une **étanchéité à l'air durable des recouvrements**.

Classifications et conformité

- > La membrane VM FIRE BARRIER PLUS a été soumise à deux essais SBI distincts :
 - Essai SBI n° 23290C : VM FIRE BARRIER PLUS appliqué directement sur un isolant PUR/PIR.
 - Essai SBI n° 23515E : VM FIRE BARRIER PLUS utilisé en combinaison avec un bardage ZINC PLUS et une composition non ventilée comprenant un isolant en PIR/PUR, contreplaqué ou OSB.
- Le résultat des deux essais SBI est une classe de réaction au feu B-s2,d0.
- > Applicable dans les bâtiments de hauteur moyenne.
- > Développé conformément à l'AR Norme de base Incendie (Belgique, mai 2022) et au BBL 2024 (Pays-Bas).
- > Toutes les compositions doivent être conformes à l'AR ou disposer d'un essai SBI concluant.



Objet

Le présent document est destiné aux prescripteurs (architectes et maîtres d'ouvrage chargés de la conception des travaux) ainsi qu'aux exécutants (entrepreneurs chargés de l'exécution sur chantier) du produit ou système de référence.

Il contient les principales données, textes et schémas relatifs à la prescription et à la mise en œuvre du produit ou système mentionné : présentation, domaine d'application, description des composants, mise en œuvre (y compris supports) et finitions. Toute utilisation ou prescription en dehors du domaine d'application indiqué et/ou des prescriptions de ce guide de pose nécessite une concertation particulière avec les services techniques de VM Building Solutions Benelux, sans que ceux-ci puissent pour autant être tenus responsables de la faisabilité de la conception ou de l'exécution des projets concernés.

Territoire concerné

Le présent document n'est applicable qu'à la mise en œuvre du produit ou système mentionné sur des chantiers situés en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et aux Pays-Bas.

Qualifications et documents de référence

Nous rappelons que la prescription de systèmes constructifs complets pour un ouvrage déterminé relève de la compétence exclusive des maîtres d'ouvrage du bâtiment, qui doivent notamment veiller à ce que l'utilisation des produits prescrits soit adaptée à l'objectif constructif de l'ouvrage et qu'elle soit compatible avec les autres produits et techniques utilisés.

Il est précisé que, pour un bon usage du présent guide, la connaissance du matériau zinc de VMZINC® et du métier de couvreur-zingueur est requise.

Lors du démarrage des travaux, il est indispensable de se conformer à l'ensemble des normes en vigueur dans le pays où les travaux seront réalisés.

À cet égard, VM Building Solutions Benelux organise des formations réservées aux professionnels.

Responsabilité

Sauf accord écrit de VM Building Solutions Benelux, cette dernière ne peut être tenue responsable de tout dommage résultant d'une prescription ou d'une mise en œuvre ne respectant pas l'ensemble des prescriptions de VM.

VM Building Solutions NV/SA

Europalaan 73,
BE-9800 Deinze
T +32 (0)9 321 99 21,
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

www.vmzinc.com